



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné;

QUE le programme triennal d'immobilisations 2023-2025 de la municipalité sera adopté à la séance extraordinaire du 14 février 2023. Cette séance aura lieu au centre communautaire situé au 2842 rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton, à vingt heures (20h00).

QUE les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

QUE la séance ordinaire normalement prévue à 20h00 ouvrira immédiatement après la levée de la séance extraordinaire.

Donné à Sainte-Justine-de-Newton ce 6^e jour de février 2023.

François Day,
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussigné, François Day, directeur général et greffier-trésorier, certifie, par la présente, que j'ai publié le présent avis en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6^e jour de février 2023.

François Day
Directeur général et greffier-trésorier